

cemoti

Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien

21 | 1996

L'immigration turque au féminin

Adolescentes et brus : nouveaux visages féminins turcs en France, conflits inter et intra-générationnels

Gaye PETEK-SALOM



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cemoti/562>

ISSN : 1777-5396

Éditeur

AFEMOTI

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1996

ISSN : 0764-9878

Référence électronique

Gaye PETEK-SALOM, « Adolescentes et brus : nouveaux visages féminins turcs en France, conflits inter et intra-générationnels », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien* [En ligne], 21 | 1996, mis en ligne le 04 mai 2006, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cemoti/562>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés

Adolescentes et brus : nouveaux visages féminins turcs en France, conflits inter et intra-générationnels

Gaye PETEK-SALOM

- 1 Le regroupement des familles turques n'a débuté que dans la seconde moitié des années 70 et s'est intensifié à partir de 1976. Le nombre des naissances en France était encore très faible en 1974 (1405). Cependant en 1977, ce chiffre augmentait de plus du double avec 3661 naissances (4170 en 1980, 6001 en 1990). Lorsque nous observons aujourd'hui les classes d'âge, on constate que les jeunes nés en France et ayant atteint leur majorité sont encore peu nombreux ; autant dire que la deuxième génération turque n'en est qu'à ses balbutiements. En revanche, dans la catégorie des 18-20 ans, on trouve beaucoup de jeunes nés en Turquie, arrivés en bas âge en France et ayant accompli toute leur scolarité en France.
- 2 Dans ces jeunes gens, le nombre de filles est important : plus de la moitié de l'effectif féminin en France est âgé de moins de 20 ans. Les femmes représentent en 1996 46 % de la population immigrée originaire de Turquie.
- 3 Si aujourd'hui la problématique féminine revêt une importance grandissante, à l'avenir, les problèmes spécifiques des jeunes et des filles issus de cette population s'imposeront plus particulièrement à l'intérêt des chercheurs comme des praticiens, tant sur le plan de la diversité des questions que sur celui de la complexité des problèmes dont ces filles sont le point de convergence. S'ajoutent à ce groupe de jeunes filles de nouveaux visages féminins : les brus, venues rejoindre par le regroupement familial des époux qui sont fils d'immigrés ayant grandi en France. Ces jeunes femmes sont très différentes du premier groupe, parfois par leur origine sociale, souvent par leur histoire, leur formation et leur socialisation.

- 4 Toutefois, même si la configuration est différente d'un cas à l'autre, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit presque toujours d'histoires de vie irréversiblement bousculées voire déchirées.
- 5 En ce qui concerne les jeunes filles issues de l'immigration, les premières différences notables ont trait à leur niveau de formation et donc à leur capacité d'insertion dans la vie professionnelle et sociale. Les filles nées en Turquie et amenées en France à l'âge de l'école primaire ou un peu plus tard accusent plus de difficultés et de retard scolaire. Mais si les enfants sont arrivés très jeunes ou sont nés en France, cette tendance s'atténue considérablement (entre 1986 et 1991, rappelons que le nombre d'enfants turcs ayant rejoint un lycée d'enseignement général a triplé).
- 6 On remarque chez les filles une chute importante de la fréquentation scolaire lors du passage du primaire au secondaire. Pourtant, leurs performances sont supérieures à celles des garçons lorsqu'elles ont pu atteindre le lycée. Les principales difficultés auxquelles elles sont confrontées découlent de leur statut de filles issues de familles d'origine rurales, encore fortement sous l'emprise des interdits traditionnels et religieux. Pour la plupart des filles, l'arrêt de la scolarité est dû à une décision familiale. Cette décision émane d'une volonté commune des deux parents. Par ce choix, le père fait perdurer les liens de dépendance lié au sexe, ainsi que la hiérarchie "naturelle" de la famille anatolienne, qui veut que les hommes définissent l'avenir et l'honneur des femmes.
- 7 Quant aux mères, si quelques-unes soutiennent l'émancipation de leurs filles, la majorité va dans le sens des vœux de leurs maris. Parfois même elles anticipent la volonté paternelle de retirer les filles de l'école, afin de briser la chaîne de leur solitude, de reproduire le schéma de leur propre vie, de se persuader qu'elles-mêmes n'ont pas trahi la mémoire et l'enseignement de leurs propres mères et grand-mère. Si leur fille perpétue leur rôle de "bonne mère, bonne épouse" c'est un peu elles-mêmes qui se perpétuent par ce truchement.
- 8 Très souvent les mères, même lorsqu'elles aspirent à l'émancipation de leurs filles, se rangent derrière le fatalisme qui régit le sort et l'histoire des femmes rurales de Turquie. Elles ont dû obéir, leur filles devront donc elles aussi se plier aux volontés de leurs pères et de leurs maris.
- 9 Il faut noter ici la valeur symbolique de cette "fin d'études primaires". En effet, ce seuil, qui signifie la fin de l'obligation de scolarité en Turquie, coïncide aussi souvent avec l'âge de la puberté. Enfin on juge que le contrat minimal a été rempli puisqu'on a appris à lire et à écrire.
- 10 Lorsque la fille est néanmoins envoyée dans un établissement secondaire, il arrive souvent que sa scolarité soit interrompue à deux, voire à un an de la fin de ce cycle.
- 11 L'interruption est d'autant plus brutale qu'elle s'accompagne d'un échange de vœux pour les plus jeunes (fiançailles), sinon d'un mariage précoce pour les grandes adolescentes. Il s'agit presque toujours d'un mariage arrangé qui s'officialise lors d'un retour en vacances au village turc. La stratégie actuellement la plus courante est celle-ci : un mariage civil (seule alliance légale en Turquie) sans consommation du mariage, suivi du retour de la jeune fille en France et de l'organisation de la demande de regroupement familial en faveur du mari¹ ; et c'est seulement à l'arrivée de ce dernier en France qu'a lieu la fête proprement dite et la concrétisation du mariage. Cette façon de procéder est supposée

garantir la "fidélité" de la jeune fille qui, pense-t-on, ne se laissera pas ainsi tenter ou influencer par les mœurs de la société d'accueil. Ce système n'est cependant pas le lot des seules filles, car si elles sont 98 % à être mariées à un Turc de Turquie, les garçons sont pour leur part 92 % à épouser des jeunes filles encore au pays². Il reste bien évidemment à débattre de cette stratégie au regard de l'intégration en France. De nombreux chercheurs analyseront le refus des mariages mixtes comme une résistance supplémentaire des Turcs à l'intégration.

- 12 Pourtant ce n'est pas la seule explication que l'on puisse en donner car, si les parents turcs ne marient pas leurs enfants à des Français, ils ne désirent pas non plus les marier à d'autres jeunes issus de l'immigration et vivant en France ou en Europe, exceptés quelques cas de mariages avec des cousins proches installés en Allemagne ou aux Pays-Bas.
- 13 Cela est dû à une double volonté : d'une part continuer à réaliser le projet de réussite économique par le biais de la migration, et d'autre part rajeunir le groupe en France, le renouveler sans cesse afin de ne pas perdre totalement les racines culturelles turques au contact prolongé de chacun des membres de la famille avec la société d'accueil.
- 14 Plus concrètement, le mariage des filles avec des garçons de Turquie permet à ces derniers de venir travailler en France donc d'avoir a priori plus de chances de s'enrichir qu'au village. Sans oublier au passage qu'il s'agit là d'un moyen de contourner les lois, sans les enfreindre, dans le but d'accéder à la promotion sociale par le travail à l'étranger. L'immigration des travailleurs est arrêtée depuis 1974 mais le regroupement familial est ici une occasion et un moyen d'avoir le droit de travailler en France.
- 15 Il faut également souligner l'importance pour les ruraux anatoliens de parfaire les liens entre proches en scellant des mariages intra-familiaux. Le patrimoine est ainsi préservé, la fille ne va pas "chez l'étranger" au sens de cercle extérieur au groupe familial dont elle dépendrait alors totalement
- 16 Par ailleurs, les mariages entre jeunes de l'immigration conduiraient sans nul doute à des changements profonds des rôles et des modèles familiaux. Les parents craignent en effet que l'union de leur fille - déjà influencée par l'école et la société environnante - avec un jeune homme façonné par les mêmes valeurs occidentales n'aboutisse à plus ou moins long terme à un couple qui reproduira les schémas culturels français, donc à des petits enfants irrespectueux de leur identité turque.
- 17 Enfin il faut signaler que le choix du mariage mixte est clairement une démarche d'acculturation. Or les familles sont loin d'adhérer à un tel processus et y opposent même des résistances particulières. Il faut noter que pour sa part, la grande majorité des jeunes filles exclut le mariage mixte, vécu comme une trahison, un péché. Elles ne s'autorisent même pas à y penser. L'impact de la sphère communautaire et familiale est en cela peu perméable et son influence est considérable puisqu'elle conduit ces filles à cultiver les relations avec le réseau turc.
- 18 La transgression des interdits familiaux, ethniques, religieux n'a pas encore droit de cité, même chez les jeunes filles aléviées pourtant plus émancipées, jouissant de plus de permissivité : pour des raisons de fidélité au groupe, elles ne s'imaginent pas trahir le clan par l'introduction d'un conjoint non alévi. Cependant, à choisir entre un Turc sunnite, un Kurde sunnite ou un Européen, elles préféreraient ce dernier.
- 19 Certaines jeunes filles acceptent ce mariage comme une opportunité qui sera plus ou moins heureuse, et cela soit parce qu'elles traversent un moment de recherche identitaire

qui trouve sa solution dans le respect du modèle traditionnel (par fatalisme ou affirmation militante donc par opposition aux modèles de la société occidentale) soit encore parce que le mariage leur permet d'avoir un semblant d'autonomie ; tout au moins, leur offre-t-il la possibilité de quitter le domicile paternel. Il faut noter ici que les conditions exigées par l'administration pour ouvrir droit au regroupement familial supposent pour ces filles de travailler et d'avoir un logement séparé ; c'est donc parfois une mince chance d'émancipation et d'autonomie. Mais, très couramment, elles travaillent en continuant à habiter chez leurs parents, et lorsque leur conjoint arrive en France et commence à travailler lui-même, elles abandonnent leur vie professionnelle, vivent même parfois avec leur mari dans leur propre famille. Néanmoins, pour certaines, c'est au moins une chance d'affirmation de leurs capacités devant un époux qui au début est démuné et dépendant d'elles.

- 20 Elles pensent en effet que la création d'une nouvelle cellule familiale, sur des bases qui leur seront propres, pourra transformer les rôles traditionnels au sein du couple. Ce sont elles qui parlent français, qui connaissent le fonctionnement social de la France et elles vont accueillir un mari qu'il faudra guider, qui sera tributaire de leur savoir. Dans la réalité on peut effectivement observer que ces facteurs ont leur importance dans certains couples. Des jeunes hommes s'inscrivent à des cours de langue, s'occupent de la maison pendant que leur épouse continue de travailler. C'est là une dépendance très inusitée dans le couple rural turc. Mais il faut également moduler cette observation par le fait qu'il s'agit ici de situations où le niveau d'études de l'époux en Turquie est au moins équivalent à la fin du secondaire : il ne s'agit donc pas pour celui-ci de prendre le premier travail venu comme avait dû le faire son beau-père en arrivant en France.
- 21 En outre, il est important de noter que les familles choisissent bien souvent pour leurs filles des époux ayant un niveau minimum d'éducation, et pour leurs fils des épouses sans éducation aucune. N'oublions pas au passage que les choix matrimoniaux sont sous-tendus par des enjeux économiques et marchands. La "valeur marchande" d'une fille d'Europe qui va offrir un statut de travailleur et qui est de surcroît éduquée et active sera infiniment supérieure à celle d'une fille qui vient du village et à qui l'on donne une chance de connaître l'Occident.
- 22 D'autres jeunes filles, de plus en plus nombreuses, refusent le projet de mariage des parents et la quasi totalité des conflits violents, des fugues, des tentatives de suicide, est causée par ce refus. L'exemple le plus effroyable de ce phénomène est l'assassinat de la jeune Nazmiyé à Colmar en 1993 par ses parents : elle avait osé se réfugier auprès des services sociaux français. Fort heureusement, toutes les histoires ne se terminent pas dans le sang mais il n'en reste pas moins qu'elles s'accompagnent de déchirements ou de disgrâces accompagnées parfois de violences ou encore, dans le meilleur des cas, de réconciliations grâce à l'intervention de médiateurs communautaires ou extérieurs.
- 23 La détresse des jeunes filles amenées à vivre ces déchirements est profonde ; seules et sans soutien, elles gèrent mal leur désarroi et leur dénuement, aussi s'adressent-elles la plupart du temps à des intervenants sociaux. L'entremise de ces derniers n'est pas toujours aisée : la jeune fille, si elle a un bas niveau d'éducation, éprouve de grandes difficultés à envisager l'autonomie. Nombre d'entre elles quittent leur famille sans pour autant totalement renoncer à leurs liens. On les voit alors se débattre dans une confusion de sentiments contradictoires.
- 24 La capacité d'accueil de ce type de jeunes filles dans les foyers d'hébergement est en effet restreinte ; il leur faut songer à s'intégrer dans un projet de formation ou de pré-

formation professionnelle et envisager à moyen terme une vie active autonome. Or elles ont toujours vécu dans une dépendance totale, dans un univers familial certes oppressant mais aussi parfaitement sécurisant. Pour elles, la capacité de prise de décision est en soi un obstacle parfois infranchissable.

- 25 En outre, beaucoup expriment leur souhait de ne pas "trahir" leur père surtout si ce dernier les a laissées poursuivre leurs études. Leur propre existence, leur droit à vivre selon leurs aspirations personnelles, s'annihilent devant leur "dette" envers le père. Intériorisé au plus profond d'elles-mêmes, le sens du sacrifice l'emporte sur la reconnaissance de leurs aspirations.
- 26 D'autres néanmoins s'en sortent par le volontarisme et une lutte acharnée contre la famille, le groupe communautaire et leurs propres hésitations. Lorsqu'elles existent, ces réussites encore peu nombreuses se concrétisent au prix d'une grande souffrance, dont les stigmates sont difficilement effaçables. Le lien au "clan" est souvent fort et, dans certains cas, le reniement qui accompagne cette émancipation est insupportable.
- 27 Toutefois, leurs sœurs cadettes arrivent à tirer profit du trouble vécu par les familles dont les repères sont nécessairement ébranlés par de telles expériences³.
- 28 C'est également dans ce contexte qu'il faut placer l'affirmation identitaire de certaines jeunes filles à travers le port du voile islamique. En effet, si certaines sont contraintes de se couvrir sous la pression du groupe social, de la famille ou de mouvements de l'islam radical, d'autres choisissent délibérément de porter le voile.
- 29 Ce choix est alors une expression de leur personnalité face au désordre culturel qu'elles perçoivent dans leur famille, et par opposition aux modèles du pays d'accueil, justement jugé responsable de cette déliquescence des repères familiaux traditionnels. Parfois, c'est aussi à cause du manquement de la société française à affirmer ses propres valeurs avec plus de conviction. Il y a là une recherche de l'interface, mais encore faut-il qu'il y ait un credo derrière la réponse qu'elles attendent. Or ce credo existe bel et bien dans la foi et le dynamisme prosélyte des mouvances nées de l'islam politique. Ces militants religieux ne s'y trompent pas, qui encouragent l'organisation des jeunes en associations et peaufinent leurs discours séducteurs en direction des jeunes filles⁴.
- 30 Comme chez beaucoup d'autres jeunes issus de l'immigration, on retrouve dans le groupe turc, et plus particulièrement encore chez les jeunes filles turques, cette aspiration au cumul de deux identités dont la résultante serait une figure féminine, symbiose à la fois d'une modernité prise au sens d'indépendance, d'activité, de contemporanéité, et d'une coutume que l'on veut conserver pour ses valeurs de générosité, de respect ou de pudeur. On rencontre ainsi des jeunes filles qui vont à l'université ou travaillent et qui ne peuvent enfreindre certains interdits familiaux, quand elles ne cultivent pas cette retenue qui, disent-elles, les rend atypiques et les prive de beaucoup de plaisirs de jeunes de leur âge mais dont la transgression paraît impossible.
- 31 Toutes ces jeunes filles issues de l'histoire de l'immigration turque ont une même quête, celle de l'indépendance, de la reconnaissance ; en un mot, de l'existence.
- 32 Les jeunes femmes arrivées comme brus présentent pour la plupart d'autres caractères. Leur mariage à elles aussi a été arrangé mais cette fois, mariées en Turquie, elles se retrouvent en France après avoir quitté leur village anatolien et vivent presque sans exception avec leur mari, dans la famille de ce dernier. Pour le jeune homme aussi, le mariage est la conséquence d'une contrainte, d'une fatalité. On imagine aisément dans cette conjoncture la place de ces femmes, dépendantes des choix et des désirs de leur

belle-mère sinon souffre-douleur de ces belles-mères qui trouvent à travers elles les premiers sujets d'exercice de leur autorité jusque là niée. Parallèlement, elles sont les boucs émissaires de leurs jeunes époux attirés par d'autres tentations.

- 33 Il ne faut pas oublier en effet la confusion qui règne chez les garçons. Ils n'osent pas enfreindre les choix de leurs parents et le rôle qui leur est désigné par le contexte social, mais ils se donnent une illusion de liberté et d'autorité en se vengeant sur ces épouses, admises mais non désirées. Nombreux sont les couples qui obéissent à cette configuration où les femmes sont délaissées, parfois battues, constamment niées.
- 34 A l'arrière-plan de ces situations se trouvent les stratégies d'alliances mises en place par les familles et inhérentes au fait migratoire que nous évoquions précédemment : on doit marier les jeunes avec des conjoints de Turquie pour renouveler la communauté, consolider les liens culturels, mais aussi parce qu'il y a des enjeux économiques. Les filles issues de l'immigration "coûtent cher" sur le marché matrimonial anatolien. La famille du garçon paiera le quintuple de la dot "ordinaire" aux parents de la fille. Au contraire, les villageoises qui partent rejoindre un mari en France satisfont des alliances familiales ou de lignage et permettent à la famille immigrée (diversement et pour chacun de ses membres) non seulement d'exercer son pouvoir mais, plus généralement, de se sentir réadmise dans la société villageoise.
- 35 Ces jeunes femmes sont le plus souvent confinées dans l'espace intérieur et cet enfermement libère étrangement leurs belles-mères qui vont à leur place chercher le petit à l'école ou conduisent le bébé au dispensaire, et ce au grand dam des pédiatres français qui ne voient que rarement la mère du nourrisson.
- 36 Les jeunes femmes qui viennent en France dans le cadre du regroupement familial ont aujourd'hui beaucoup moins de chances de s'émanciper que leurs belles-mères arrivées dans les années 70, car elles sont accueillies par le groupe communautaire et ont encore moins de relations avec l'environnement français. Elles quittent le village anatolien pour retrouver un autre village, constitué autour d'une altérité frileuse et exacerbée. Certaines sont choquées par le conservatisme du village transplanté qui vient détruire toute velleité de modernité à laquelle elles pouvaient aspirer en regardant les feuilletons américains à la télévision turque.
- 37 Inversement, la jeune fille qui a grandi en immigration est mal admise par la famille de son époux au pays d'origine car elle est trop différente. Et elle devient à son tour le souffre-douleur de la belle-famille si d'aventure son mari décide de retourner au pays ou encore - comme c'est le cas parfois - de la ramener elle seule en Turquie en lui ravissant ses propres enfants ou en la privant de l'autorité qu'elle a sur eux.
- 38 On voit se développer quel que soit le cas - femme "importée" ou femme "rejointe" - des situations de rupture violente où l'homme "punit" ; c'est une répudiation symbolique mais dont la réalité est parfois très douloureuse.
- 39 Cette attitude ne peut être analysée aujourd'hui que par rapport à la déstabilisation des hommes qui voient leur rôle traditionnel remis en question, voire contesté, et qui tentent ainsi de retrouver leurs repères et leur pouvoir. Certains hommes se contenteront d'exiger de leurs épouses qu'elles se "couvrent" à la manière traditionnelle lors des retours au pays, et ce afin de ne pas heurter la belle-mère et ne pas laisser penser qu'il y a eu atteinte à leur virilité.

- 40 Nous ne sommes donc pas aujourd'hui dans un contexte de conciliation harmonieuse, à l'exception de quelques cas de jeunes filles qui, par la persuasion ou la révolte, arrivent à arracher leur émancipation.
- 41 Le paysage actuel de la jeune immigration féminine est fait de tâtonnements identitaires et de luttes des adolescentes, de déceptions et de souffrances silencieuses des brus. Il s'agit presque toujours de situations conflictuelles nées de l'opposition entre les générations et de l'existence de modèles contradictoires à l'intérieur d'une même génération féminine.
- 42 Pour trouver les réponses, on ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion sur la place de la femme dans les deux sociétés et le degré d'autonomie que ces dernières veulent bien lui reconnaître.
- 43 Il importe de connaître et d'analyser le positionnement des familles et des réseaux communautaires turcs, mais il s'agit également de connaître la capacité de la société française à accueillir, à agir concrètement vis-à-vis de ces jeunes filles et de ces femmes, ainsi que la volonté qu'a l'école française de prendre en considération toutes ces données pour influencer sur ces nouvelles générations de filles et de garçons.
- 44 Autrement dit, il ne suffira pas dorénavant de constater des états de fait d'un point de vue critique ou en légiférant, encore moins de moraliser, d'ignorer et d'exclure. La société française se doit d'être ambitieuse quant au statut personnel et à l'émancipation de ces jeunes filles.
-

NOTES

1. La politique française autorise la venue des conjoint(e)s selon une procédure intitulée "regroupement familial", qui nécessite d'avoir un logement d'une superficie suffisante et des ressources au moins équivalentes au SMIC sur les 12 derniers mois.
2. Cf. M. Tribalat, *Faire France, la Découverte*, Paris, 1995, p. 88.
3. Cf. G. Petek-Salom, "Le parcours cahotique des familles turques en France", *Hommes et Migrations*, n° 1185, mars 1995, pp. 32-39.
4. L'islam radical très organisé à travers le réseau associatif en France offre également depuis quelques années l'occasion de se regrouper dans des associations de jeunes et fédérations dans certaines régions. Parmi ces associations, il y a des structures féminines et toutes proposent des espaces de mixité, même si ces espaces sont organisés selon une séparation géographique des sexes.

RÉSUMÉS

Les jeunes filles d'origine turque en France, ainsi que les jeunes brus venues de Turquie, connaissent souvent des situations conflictuelles que la société française sait difficilement gérer. Leur bonne intégration dans cette même société est rendue difficile par la volonté des familles de renouveler une immigration devenue impossible, par le maintien de liens forts avec la Turquie à travers les mariages arrangés.